

codever



## **PIEGES DANS LES CHEMINS DEPUIS FIN 2004**

**Depuis décembre 2004, on dénombre 72 victimes – 11 décès et 61 blessés – de chaines, câbles, barbelés et autres pièges disposés en travers des chemins.**

Mise à jour du 18 décembre 2023

# Pièges dans les chemins depuis fin 2004

Informations collectées par le Codever. Liste malheureusement non exhaustive.

En décembre 2004, Bernard Pascual (enduriste, 14 participations au Dakar) décède en heurtant des barbelés posés dans un chemin près de Perpignan. Depuis, nous recensons les accidents.

Nous disposons toutefois de témoignages antérieurs. Ainsi de ce vététiste partiellement scalpé par un câble en 1994, ou encore de ces deux motards qui ont chuté lourdement dans le Lot, à cause d'un fil de clôture qui empiétait sur un chemin communal. En 2004, c'est un membre de l'équipe de France de VTT qui faillit perdre une jambe à cause d'un barbelé dans une descente.

En 2012, ce sont principalement des piétons (dont des enfants) qui ont été victimes de "planches à clous". **La même année, malgré notre insistance, trois propositions de loi sont balayées par le gouvernement.**

Depuis 2019, les actes visant spécifiquement les vététistes se multiplient.

**N'importe quel individu, qu'il circule ou qu'il pose un obstacle sur un chemin, devrait impérativement avoir à l'esprit que ce chemin peut être emprunté par des personnes, des véhicules ou des animaux, et que cela est normal. Malheureusement, nous en sommes loin. Et, surtout, les pouvoirs publics ne font rien - et nous pointons ici leur responsabilité - pour améliorer cette situation.**

Entendons-nous bien : le CODEVER ne remet pas en cause le libre choix qu'a le propriétaire de fermer son chemin à la circulation ou de clôturer sa propriété. En revanche, nous condamnons fermement l'usage de certains dispositifs qui visent à "punir" des usagers plutôt qu'à signaler une interdiction. Un panneau, une barrière avec des éléments réfléchissants sont efficaces sans être dangereux. Seulement voilà : il n'existe aucune réglementation imposant aux propriétaires l'utilisation de dispositifs de fermeture inoffensifs.

**En octobre 2022, les députés n'ont pas souhaité légiférer sur la question** à l'occasion de l'examen de la proposition de loi visant à lutter contre l'enrillagement et à protéger la propriété privée. Nous leur avons suggéré de compléter l'article L. 162-1 du code de la voirie routière par un alinéa ainsi rédigé : *« Sous peine de sanctions fixées par décret en Conseil d'État, les propriétaires des voies privées qui ne sont pas ouvertes à la circulation publique sont tenus de signaler par tous les moyens appropriés les câbles, fils de fer barbelés, grillages, grilles, chaînes ou tout autres objets installés dans le but de protéger leur propriété dès lors qu'ils peuvent présenter un danger. »*

N.B. : ce texte vise à instaurer une obligation de moyen pour le propriétaire : signaler les dispositifs de fermeture. Il serait en effet vain d'établir une liste de dispositifs interdits, tant leur variété est grande.

**Le 20 juillet 2023, le député Jean-Pierre Taité a déposé une proposition de loi s'appuyant sur nos travaux.**

Nous avons lancé une pétition de soutien pour espérer la voir aboutir : [Codever - Une proposition de loi pour lutter contre les pièges dans les chemins](#)

Car pendant ce temps-là, la liste des victimes s'allonge...

Pour toute question, contactez le secrétariat du Codever : 09 650 444 76 ou [secretariat@codever.fr](mailto:secretariat@codever.fr)

**Depuis la fin du confinement en 2020, de très nombreux pièges sont signalés par des vététistes sur leurs parcours. Barbelés, câbles, pieux, pointes, planches à clous... Il est impossible de les répertorier tous ici.**

### **2023 (1 décès et 3 blessés)**

- Le 8 septembre, un vététiste de 63 ans heurte un câble métallique tendu en travers d'un chemin rural balisé de la commune de Camburat (Lot). Il s'en tire avec plusieurs fractures sérieuses qui entraîneront plusieurs mois de rééducation (source : témoignage direct).
- Le 1<sup>er</sup> septembre, un motard chute à cause d'une clôture amovible restée en travers d'un chemin rural de la commune d'Isserpent (Allier). Bien protégé par son équipement, il en est quitte pour quelques dégâts matériels, une marque au cou et surtout avec une énorme frayeur (source : témoignage direct).
- Le 3 septembre, du côté de Festieux, dans l'Aisne, des vététistes découvrent une planche à clous sur un parcours (source : Le Courrier Picard)
- Le 30 avril, un motard heurte une corde tendue en travers d'un chemin rural de la commune de Saint Etienne de Chomeil (Cantal). Bilan : un doigt sectionné (source : témoignage direct).
- Le 8 mars, un piéton découvre un câble rouillé en travers d'un chemin perpendiculaire à un chemin de randonnée, du côté de Faugères (Hérault). (source : témoignage direct).
- Le 28 février, un motard se tue en heurtant un câble tendu en travers d'un chemin, en forêt de Hez, près de Clermont dans l'Oise (Source : [Le Bonhomme Picard](#))

### **2022 (5 blessés)**

- Le 1<sup>er</sup> novembre, un vététiste lotois se trouve défiguré par un fil de barbelé lors d'une sortie à Montat (Lot). Source : [La Dépêche du Midi](#).
- En août, un jeune de 15 ans frôle la mort dans un choc avec un barbelé tendu entre travers d'un lieu de passage entre 2 pâtures (source : témoignage direct).
- En juillet, à Nanteuil (79), un enduriste prend un barbelé en plein casque alors qu'il circulait sur un sentier ouvert par les vététistes (source : témoignage direct).

- En avril, un motard heurte un fil de fer tendu en travers d'un chemin large et carrossable longeant des vignes, dans le Beaujolais (source : témoignage direct).
- Le 27 janvier, une promeneuse se blesse au pied en marchant sur un piège constitué de clous soudés sur une barre métallique. L'engin était dissimulé sous les feuilles mortes, au beau milieu d'un chemin passant, en forêt de Gries (Bas-Rhin). (Source : [DNA](#))
- Début janvier, un promeneur découvre des fils de fer tendus en travers d'un sentier fréquenté par les vététistes, en pleine pente, à Cogolin (Var). Source : [Var Matin](#)

### **2021 (8 blessés dont 3 graves)**

- Le 16 septembre, un vététiste chute lourdement à cause d'une planche à clous dissimulée sur un étroit sentier VTT sur les hauteurs de Wegscheid (Haut-Rhin). Source : [Dernières Nouvelles d'Alsace du 17/09/2021](#).
- Le 29 août à Revin (Ardennes), un enduriste moto évite de justesse un barbelé tendu à hauteur de gorge en travers d'un chemin forestier (source : témoignage direct).
- Le 17 août à La Londe (Seine-Maritime), un vététiste tombe violemment dans une tranchée creusée au bout d'un chemin en forêt domaniale. Il est grièvement blessé, échappant de peu à la paralysie (source : témoignage direct). Un autre vététiste est victime du même type de piège 3 semaines plus tard dans la même forêt, au bout d'un autre chemin (investigations en cours).
- En juin, un quadeur se blesse légèrement en chutant après un choc contre un barbelé, dans le Calvados.
- Le 3 mai, un enduriste découvre un fil de fer tendu en travers d'un chemin emprunté par motos et VTT dans la forêt communale de Pizay (Ain).
- Le 11 avril, un Vététiste est blessé au visage par un solide filin en plastique translucide tendu sur une piste forestière à Arpaillargues, près d'Uzès (Gard). (Source : [France Bleu Gard-Lozère](#)).
- Le 7 avril, un jeune garçon de 13 ans à vélo est blessé par un filin translucide tendu en travers d'un sentier proche d'une aire de jeux, à Aibre (Doubs). Source : [L'Est républicain](#).
- Début avril, un enduriste moto chute en heurtant une corde tendue en travers d'un chemin large et carrossable à Grandris (Rhône). (Source : témoignage direct).

- Le 7 février, un marcheur découvre un fil de fer barbelé tendu en travers d'un chemin forestier régulièrement emprunté par les promeneurs, à Montreuil Bellay (Maine et Loire). (Source : témoignage direct).
- Sur les cours d'eau aussi ? Début février, un kayakiste heurte des barbelés tendus en travers d'une rivière d'Auvergne. (Source : témoignage direct).

## **2020 (2 blessés)**

N.B. : depuis la fin du confinement, de très nombreux pièges nous sont signalés par des vététistes sur leurs parcours. Barbelés, câbles, pieux, pointes, planches à clous... Il est impossible de les répertorier tous ici.

- Le 13 décembre, un quadeur se blesse sérieusement en heurtant un barbelé à la sortie d'un chemin à Saint Mars de Locquenay (Sarthe). (Source : témoignage direct).
- Le 15 mars, un de nos adhérents découvre des cornières acérées plantés dans un chemin de vigne régulièrement emprunté par des promeneurs de toute sorte, à St Jean de Ceyrargues (Gard). Suivant nos conseils, il entame des démarches auprès du maire et du propriétaire. Avec succès : le piège a fini par être retiré et un panneau « chemin privé » a été installé.
- Le 8 mars, des vététistes crèvent leurs pneus en roulant sur une planche à clous à Orveau (91).
- Le 9 février, un motard percute des barbelés dans un chemin à Saint Michel de Cours (Lot). (Source : témoignage direct).

## **2019 (4 blessés)**

- Le 12 mai, à Chezelles (36), un quadeur se blesse grièvement en heurtant un câble tendu en travers d'un chemin carrossable en forêt (source : Nouvelle République du Centre et témoignage direct).
- Le 9 avril, un promeneur découvre un gros fer à béton taillé en pointe dépassant de 5 cm dans un chemin large et carrossable à Togny aux Bœufs (51). Source : témoignage direct.
- Le 30 mars, un motard heurte un fil de fer tendu en travers d'un chemin rural, à Milhac-de-Nontron (24). Il perd connaissance mais heureusement n'est que

légèrement blessé. D'autres fils de fer, ainsi que des clous plantés dans le sol sont trouvés dans d'autres chemins alentours, notamment sur la commune de Lisle.

- Le 26 mars, un vététiste manque de heurter une chaîne récemment installée en travers d'un chemin à Notre-Dame de Mésage (38). Bien que privé, le chemin apparaît sur la carte IGN comme faisant partie d'un itinéraire de randonnée. Source : témoignage direct.
- Le 9 février, une jeune motard frôle la mort après un choc avec une chaîne en travers d'un chemin à Berny-Rivière (02). Source : [Journal L'Union](#).
- Courant janvier, un agriculteur crève 2 pneus d'une remorque agricole sur une planche à clous dissimulée dans un chemin d'Allasac (19).
- Le 11 janvier, un vététiste se blesse gravement en heurtant une chaîne en travers d'un large chemin carrossable à Vézelois (90). La chaîne, dépourvue de toute signalisation, était invisible du fait de la neige et du givre. Source : témoignage direct.

### **2018 (4 blessés)**

- Le 7 octobre, à Miniac-Morvan (35), un vététiste tombe sur un barbelé tendu à hauteur d'homme en travers d'un chemin d'exploitation dans le prolongement d'un chemin rural. Source : témoignage direct.
- Le 29 septembre, à Aureil (87), un enduriste heurte un barbelé tendu en travers d'un chemin rural fréquenté par divers promeneurs. Par chance, le barbelé a seulement touché la visière du casque. Source : témoignage direct.
- Le 15 septembre, à Entre-Deux-Eaux (88), un enduriste prend en plein casque un fil de fer de grosse section placé en travers d'un chemin rural large et carrossable. Plusieurs pièges du même type sont découverts dans les chemins ruraux environnants. Source : témoignage direct.
- Le 13 mars, à Saint Martin de Fenouillet (Pyrénées-Atlantiques), un enduriste se blesse sérieusement en heurtant une barrière installée en travers d'un large chemin balisé. La barrière était constituée de 3 rangées de barbelés avec morceaux de bois verticaux (quadrillage) et non signalée par un dispositif visuel particulier. Source : témoignage direct.

### **2017 (2 blessés)**

- Le 28 juillet, à Chambon-sur-Lac (63), une quadreuse heurte une « ficelle à vache » solidement tendue en travers d'un chemin rural. Elle en sort avec plusieurs blessures graves, dont 3 vertèbres cervicales fracturées. Source : témoignage direct.
- Le 22 mai, à quelques kilomètres de Vesoul, un vététiste échappe de justesse à un fil de fer barbelé tendu à hauteur de guidon en travers d'un chemin forestier. Le chemin est pourtant fréquenté (traces de motos et de chevaux). Source : L'Est Républicain du 28/05/2017.

### **2016 (1 décès et 4 blessés)**

- En décembre, à Saint-Mars-le-Désert (44), un enduriste se voit violemment stoppé par un câble tendu entre 2 arbres sur un chemin carrossable. Bilan : triple fracture tibia péroné, multiples opérations, cinq broches, trois mois d'ITT. Source : témoignage direct.
- Le 20 novembre, à Marsac sur Isle (Dordogne) : un enduriste chute après avoir pris en pleine gorge un fil de fer tendu en travers d'un chemin rural. Evoluant à faible vitesse, il s'en sort miraculeusement indemne.  
<http://www.sudouest.fr/2016/11/24/motard-blesse-la-municipalite-reagit-2578429-1980.php>
- Le 3 octobre, un enduriste heurte un fil de fer barbelé doublé d'une corde plus haute, tendus en travers d'un chemin rural. 20 jours d'ITT. Il ne doit la vie sauve qu'au fait qu'il roulait debout au moment de l'impact.
- 11 septembre, un chemin rural piégé à Saint-Fargeau (89). Des 4x4 en font les frais. Heureusement, seulement des crevaisons :  
<http://www.codever.fr/actu/1139-des-chemins-pieges-a-saint-fargeau-yonne>
- 10 avril, un cavalier pris à la carotide par un câble tendu dans les bois, à Reigner (74). Circulant au pas, il s'en tire avec une légère perte de connaissance et une immense frayeur :  
<http://www.ledauphine.com/haute-savoie/2016/04/29/un-cavalier-pris-a-la-carotide-par-un-cable-tendu-dans-lmes-bois>
- Dimanche 13 mars, à Le Loroux-Bottereau, près de Nantes. Un quadeur habitant la commune, père de famille âgé de 50 ans, heurte un câble tendu en travers d'un chemin large et carrossable régulièrement fréquenté. Un homme de 89 ans a reconnu avoir voulu empêcher la circulation sur le chemin, dont il déclare être le propriétaire. Une enquête pour homicide involontaire est ouverte.

<http://www.codever.fr/index.php/toutes-les-actualites/1258-quadeur-tue-par-un-cable-c-est-assez>

## **2015 (5 blessés)**

- En janvier, 3 vététistes blessés → 9 mois de prison dont 1 mois ferme, interdiction de posséder une arme et mise à l'épreuve de deux ans pour cet homme d'une cinquantaine d'années qui posait des pièges dans les chemins communaux depuis quelques semaines.

<http://www.codever.fr/index.php/toutes-les-actualites/1147-prison-ferme-pour-le-braconnier-de-deux-roues-de-saint-jean-de-la-blaquiere>

- En mai, un motard manque d'être décapité en prenant un barbelé en pleine gorge alors qu'il circule dans un chemin.
- En juin, à Livry dans le Calvados, un jogger se blesse en heurtant un barbelé tendu à 1,50 m du sol dans un chemin rural. La municipalité porte plainte contre l'habitant qui a posé le piège.
- Décembre : un chemin fréquemment emprunté par des sportifs et des promeneurs a été piégé avec des barbelés sur les hauteurs de Pont-à-Mousson : <http://www.estrepublikain.fr/edition-de-pont-a-mousson/2015/12/14/pont-a-mousson-des-barbeles-tendus-sur-le-chemin-de-la-fontaine-rouge>

## **2014 et 2013 (recensement partiel)**

- En septembre, dans l'Ain, un enduriste heurte un câble placé en travers d'un chemin, dans la pénombre d'une forêt.

## **2012 (4 blessés)**

- en mars, deux jeunes écoliers se transpercent les pieds sur une planche à clous métallique (cornières soudées, fers à bétons aiguisés...) à Burnhaupt (68), lors d'une sortie de classe nature.
- fin août, un marcheur est blessé au pied par des clous plantés au travers d'une racine, dans un chemin à Vagney (Vosges).



- début octobre, un quadeur heurte une clôture en fils de fer barbelés tendue en travers d'un chemin rural dans l'Orne. Il s'en tire avec une belle frayeur et un pneu déchiré.

### **2011 (2 décès et 7 blessés)**

- en février, un quadeur heurte un fil de fer dans un chemin dans l'Ille et Vilaine. Par chance, il n'est que légèrement blessé.
- en mars, en Seine et Marne, un vététiste se blesse en heurtant des barbelés barrant un chemin (10 points de suture).
- en mars toujours, dans l'Orne, un jeune motard de 20 ans trouve la mort en heurtant une chaîne en pleine ligne droite dans un chemin forestier. La chaîne était invisible dans la pénombre des bois.
- en avril, un enduriste chute violemment à Saint-Bauzille-de-Montmel (Hérault) — non loin de St Mathieu de Trévières, où Frédéric Federici est décédé en 2006 dans des circonstances similaires —, à cause d'un câble tendu de manière invisible.
- en avril à nouveau, un motard de 23 ans frôle la mort à Vert-le-Grand (Essonne), la gorge sectionnée par une chaîne tendue en travers d'un chemin communal. Aux dernières nouvelles ses jours ne sont plus en danger.
- en juin, un enduriste chute à cause d'un barbelé, dans le Doubs.
- le 22 novembre, un motocycliste est grièvement blessé à la gorge par un barbelé, dans un chemin près de Mazaugues dans le Var.
- le 25 novembre, un jeune motocycliste de 25 ans trouve la mort en heurtant une chaîne tendue en travers d'un chemin rural à Bizanet (Aude). On apprend alors qu'un autre jeune motocycliste avait déjà été victime de cette chaîne en février 2011. Il s'en était tiré par miracle avec 4 jours d'hospitalisation. La chaîne, mise à terre lors du choc, a alors été replacée comme si de rien n'était ! La justice s'est saisie de l'affaire.
- le 11 décembre, un vététiste se blesse en heurtant un barbelé tendu en travers d'un chemin en descente, à Issou (Yvelines). Un piquet en bois a été planté spécialement pour fixer le fil barbelé, l'autre extrémité étant attachée à un arbre.

### **2010 (1 décès et 1 blessé grave)**

- en mai, un enduriste heurte un barbelé au niveau de la gorge, il en réchappe par miracle (plusieurs dizaines d'agrafes et 3 semaines d'ITT).
- en juillet, décès du jeune Martin (18 ans) sur les digues du Petit-Rhône à cause d'un câble tendu entre 2 poteaux en acier et non signalé.

### **2009 (3 morts et 2 blessés graves)**

- Mars, dans la Sarthe, un quadeur se tue en heurtant une chaîne tendue au milieu d'une ligne droite.
- En juin, un jeune motocycliste de 16 ans trouve la mort à cause d'un barbelé dans les Alpes-Maritimes.
- en juillet, un jeune homme de 17 ans meurt en heurtant à moto un câble en travers d'un chemin de terre à Port de Bouc (13).
- En septembre, un fil de fer est découvert dans une descente de VTT en Haute-Savoie.
- En octobre, en Côte d'Or, un quadeur handicapé se blesse grièvement en heurtant un câble dans un chemin en ligne droite.

### **2008 (1 blessé)**

- Fin janvier, un motard des Pyrénées Orientales est blessé par une chaîne tendue sans précaution en travers d'un chemin régulièrement utilisé par des lycéens, en agglomération.

### **2007 (5 blessés)**

- avril, un enduriste heurte des barbelés dans l'Aisne, il restera handicapé à vie ;
- mai, en Haute-Loire, un enduriste est blessé par un barbelé, tandis qu'un piège identique est découvert par des vététistes dans un autre chemin non loin de là ;
- fin mai, c'est un jeune enduriste qui est victime d'un fil de fer dans l'Yonne ;
- en juin, c'est un quadeur qui est victime d'un filin en nylon dans le Cher.
- Fin 2007, un enduriste de la Marne heurte un fil de fer tendu sans raison en pleine ligne droite, à hauteur de gorge. Par miracle, il est seulement légèrement blessé.

### **2006 (2 morts et 2 blessés graves)**

- Le 30 avril, décès de Frédéric Federici à St Mathieu de Tréviers (Hérault), à cause d'un câble tendu de manière invisible en travers d'un chemin qu'il parcourait à moto ;
- En juin, un enduriste est grièvement blessé par un barbelé dans les Alpes-Maritimes ;
- Le 14 juillet, dans l'Yonne, le jeune Grégory B. décède en heurtant avec son quad une chaîne tendue en pleine ligne droite dans la pénombre d'un bois ;
- En novembre, un enduriste se blesse grièvement en heurtant une chaîne barrant un chemin d'exploitation dans l'Isère.

### **2005 (1 blessé grave)**

- Septembre 2005, dans l'Oise, un enduriste est gravement blessé par un câble tendu en travers d'un chemin.

### **2004 (1 décès)**

- En décembre 2004, Bernard Pascual (enduriste, 14 participations au Dakar) décède en heurtant des barbelés posés dans un chemin près de Perpignan.